

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 octobre 2023

Pôle emploi et Polyvia se mobilisent pour faciliter les recrutements

A l'occasion du Forum Plasturgie et Composites organisé les 2 et 3 octobre derniers, Pôle emploi et Polyvia ont signé un accord cadre national d'une durée de trois ans. Cette coopération a pour objectifs :

- **de promouvoir les métiers de la plasturgie et des composites et les formations disponibles par la sensibilisation des demandeurs d'emploi aux opportunités d'emploi de la filière,**
- **d'agir pour répondre aux besoins de main d'œuvre des entreprises du secteur, de les accompagner dans leurs recrutements,**
- **de sécuriser l'emploi de manière durable et de renforcer une démarche inclusive des publics éloignés de l'emploi en période de forte tension sur le marché du travail.**

L'industrie de la plasturgie et des composites entend recruter chaque année plusieurs milliers de collaborateurs pour accompagner son développement, les évolutions réglementaires et technologiques (transition écologique, décarbonation, robotisation, digital...). Elle se trouve aujourd'hui confrontée à un fort besoin de recrutement mais également à un déficit d'attractivité pour les métiers de la profession, souvent méconnus.

Les industriels de la plasturgie et des composites expriment de fortes difficultés de recrutement et majoritairement au sein de la famille production. En effet, les métiers de conducteur d'équipement de fabrication et de monteurs régleurs sont identifiés comme métiers en tension et à fort potentiel de recrutement. Les métiers des composites, très spécifiques, sont également concernés par ce constat.

De manière plus transversale, les compétences spécifiques à la maintenance représentent, elles aussi, un important besoin des industries de la profession.

En 2023, Polyvia estime les recrutements à plus de 20 000 collaborateurs, tous types de profils et de contrats confondus, sur les 12 prochains mois.

Polyvia et Pôle emploi vont œuvrer ensemble sur les prochaines années afin de lever une partie des freins rencontrés, accompagner les conseillers dans leur connaissance des métiers spécifiques à la profession, recruter et professionnaliser les demandeurs d'emploi concourant ainsi au développement de cette industrie, essentielle à de nombreux marchés (BTP, médical, transport, emballages...).

Cet accord s'articule autour de quatre axes principaux. Ces axes de partenariat se concrétisent

par l'élaboration conjointe d'actions mises en œuvre opérationnellement au niveau des territoires :

- 1. Développer les synergies territoriales entre les deux réseaux ;**
- 2. Promouvoir et améliorer l'attractivité des métiers de la plasturgie et des composites ;**
- 3. Renforcer la mobilisation des leviers existants pour satisfaire les besoins de recrutement dans la filière et sécuriser l'embauche durable des candidats ;**
- 4. Favoriser l'inclusion des publics demandeurs d'emploi rencontrant des freins à l'accès au marché du travail.**

Pour **Jean Bassères**, directeur général de Pôle emploi : *« Avec cet accord, Pôle emploi et Polyvia affirment leur volonté d'agir ensemble sur le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et la satisfaction des besoins en recrutement. L'engagement de Pôle emploi est indispensable pour relever les défis auxquels est confronté l'industrie de la plasturgie et des composites. A travers notamment notre méthode de recrutement par simulation, nos dispositifs de formation préalables à l'embauche ou d'immersion professionnelle ou encore nos salons de recrutement, nous mettrons tout en œuvre pour mieux faire connaître les métiers auprès des demandeurs d'emploi et accompagner les recrutements. »*

Emmanuelle Perdrix, présidente de Polyvia : *« Il était tout à fait logique que Polyvia se rapproche du Pôle Emploi, le principal prescripteur d'emploi en France, afin de concevoir et mettre en place des solutions répondant aux besoins de recrutement de l'industrie. En 2018, un premier partenariat a été établi dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, et nous étendons maintenant cette collaboration à l'échelle nationale. Celle-ci témoigne concrètement de la volonté de Polyvia de travailler en étroite collaboration avec l'État et ses services. Notre objectif est de proposer des parcours professionnels alignés sur les attentes des individus tout en soutenant le développement des entreprises, créant ainsi de la valeur sur l'ensemble du territoire. »*

A propos de Pôle emploi :

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais. Le site www.pole-emploi.org reçoit 42 millions de visites par mois.

A propos de Polyvia :

Polyvia est l'organisation professionnelle principale représentative des transformateurs de polymères sur l'ensemble du territoire. Cette filière compte plus de 35 400 entreprises, soit près de 126 000 salariés principalement issus de PME.

Polyvia fédère, représente et accompagne ses entreprises adhérentes dans toutes leurs problématiques économiques, industrielles, sociales et d'innovation.

www.polyvia.fr

CONTACTS PRESSE

Pôle emploi : Anne-Sophie Maille - 06 18 67 58 91 - anne-sophie.maille@pole-emploi.fr

Polyvia : Victoria Pelletier – chargée de communication – v.pelletier@polyvia.fr - 06 99 12 26 70

Simon Gourgaud, directeur des affaires publiques territoriales et des partenariats – s.gourgaud@polyvia.fr - 06 28 75 51